

Année 2025

Commune de CEAULMONT
Séance du 26/03/2025

**Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal
de la commune de CEAULMONT
Séance du 26 mars 2025 à 18 H 30**

Sous la présidence de Pierre PETITGUILLAUME, Maire de la commune de CEAULMONT

La convocation a été adressée le 18 mars 2025 avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Comptes Administratifs (Commune et Lotissement)
- 2) Comptes de Gestion (Commune et Lotissement)
- 3) Débat d'Orientation Budgétaire
- 4) Questions diverses

PRÉSENTS : M. Pierre PETITGUILLAUME, Mme Anne-Laure BODIN, M. Jérôme GABILLAUD, M. Nicolas ROUTET, M. John LE MENTEC, M. Loïc HÉMERY, Mme Françoise VALENTIN, M. Frédéric SIMON, Mme Paméla GAUTIER, M. Jean-Marc DAVID, Mme Séverine GABILLAUD, Mme Catherine AUMAITRE, Mme Pascale ADAM.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Julie JAOUEN (a donné pouvoir à M. Jean-Marc DAVID)

ABSENTS NON EXCUSÉS : M. Gilles LOUSTALOT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. Nicolas ROUTET

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Le Conseil Municipal approuve le Procès-Verbal du 21 janvier 2025.

1 – Approbation des Comptes Administratifs de l'exercice 2024

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mme Anne-Laure BODIN délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Mme Anne-Laure BODIN, Maire-Adjointe, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés Opérations de l'exercice	556 373.52	560 655.25	160 244.66	261 555.07	716 618.18	822 210.32
TOTAUX	556 373.52	560 655.25	160 244.66	261 555.07	716 618.18	822 210.32
Résultats de clôture Restes à réaliser		4 281.73		101 310.41	87 530.00	105 592.14
TOTAUX CUMULES	556 373.52	560 655.25	160 244.66	261 555.07	716 618.18	822 210.32
Résultats définitifs		4 281.73		101 310.41		105 592.14

COMPTE ANNEXE PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés Opérations de l'exercice		14 677.20	14 677.05		14 677.05	14 677.20
TOTAUX		14 677.20	14 677.05		14 677.05	14 677.20
Résultats de clôture Restes à réaliser		14 677.20	14 677.05			0.15
TOTAUX CUMULES		14 677.20	14 677.05		14 677.05	14 677.20
Résultats définitifs		14 677.20	14 677.05			0.15

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

2 – Compte Administratif du Budget Principal – Affectation des Résultats de l'exercice 2024

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M 57, et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat ;

Vu les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2024 approuvé le 26 mars 2025 :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

INVESTISSEMENT

Solde d'exécution reporté : (+ ou -) :	1 414.36
Recettes réalisées :	261 555.07
Dépenses réalisées :	160 244.66

Solde d'exécution	001	102 724.77
--------------------------	------------	-------------------

Restes à réaliser Recettes :	0
Restes à réaliser Dépenses :	0

Excédent de Financement :	102 724.77
----------------------------------	-------------------

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice :	4 281.73
Résultat antérieur reporté :	51 068.84
Affectation à l'investissement 2024 :	51 068.84

Résultat à affecter :	4 281.73
------------------------------	-----------------

Affectation en réserves (titre de recette au compte 1068)	0
--	----------

Report à nouveau en fonctionnement
(Reprise au compte 002 dans le budget N+1)

4 281.73

3 – Compte Administratif du Lotissement – Affectation des Résultats de l'exercice 2024

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M 57, et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat ;

Vu les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2024 approuvé le 26 mars 2024 :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT

Dépenses prévues :	79 477.64
Dépenses réalisées :	0.00
Recettes prévues :	79 477.64
Recettes réalisées :	0.00
Résultat de clôture de l'exercice 2023	0.15

Excédent de Fonctionnement :	0.15
-------------------------------------	-------------

INVESTISSEMENT

Dépenses prévues :	79 477.64
Dépenses réalisées :	0.00
Recettes prévues :	79 477.64
Recettes réalisées :	0.00

Excédent d'investissement :	0.00
------------------------------------	-------------

Résultat de clôture de l'exercice 2024 :	0.15
---	-------------

4 – Approbation des Comptes de Gestion

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5 – Taux des taxes

Le Maire va réunir la Commission des Finances prochainement afin de prendre une décision sur le taux des taxes. Il propose une augmentation de 1.5 % ou de 2 %.

6 – Débat d'Orientation Budgétaire

- **Entretien des chemins** : Les travaux urgents dans les chemins seront effectués en fonction des finances communales.
- **Rénovation chauffage et éclairage de la salle des fêtes** : Vu la consommation énergétique onéreuse de la salle des fêtes, des devis ont été réalisés : isolation du plafond, passage de l'éclairage en LED et installation de pompes à chaleur air/air. Il serait peut-être judicieux d'effectuer ces travaux pour des raisons d'économie énergétique puisque des subventions nous ont déjà été attribuées.

- **Retable Eglise Saint-Saturnin** : La 2^{ème} tranche des travaux de restauration du retable vont reprendre au cours de cette année 2025 puisque des subventions nous ont été allouées.
- **Hangar communal** : La gouttière du hangar communal étant percée, elle sera prochainement changée afin d'éviter l'écoulement des eaux chez le propriétaire d'à-côté. Vu la hauteur du bâtiment, la location d'un télescopique sur tourelle est nécessaire. Par la même occasion, le lierre et les tuyas qui envahissent la toiture seront coupés.
- **Location Copieur école** : Lors du dernier conseil d'école, les enseignantes ont demandé de changer le copieur noir et blanc de l'école contre un copieur couleur. La municipalité décide de leur accorder cette faveur. Le coût de la location du copieur couleur s'élève à 258 € HT par trimestre.
- **Achat ordinateur portable** : Le Conseil Municipal décide de procéder à l'achat d'un ordinateur portable afin de pouvoir suivre les visioconférences dans de bonnes conditions.
- **Parcelles Lotissement de la Pierre à la Marthe** : Le Maire propose de baisser le prix des parcelles du lotissement de la Pierre à la Marthe et de fixer le prix à 5.80 € le m². Une délibération sera prise ultérieurement dans ce sens.

7 – Questions diverses

- **Commission Culture** : Mme Julie BROCHAIN, absente excusée ce jour, nous fait part, par l'intermédiaire de M. Jean-Marc DAVID, d'un **projet de bibliothèque de plein air à la plage de Chenet** durant le mois de juillet 2025. Présence le mardi et le jeudi de 16h00 à 19h00. La communication sera prise en charge par le réseau des bibliothèques communautaires. Pas de frais de participation pour la commune.
- **Projet de participation à deux événements culturels** sur la commune en remplacement de la Parenthèse Musique :
 1. Concert à la plage de Chenet demandé par Cannelle CHAMIGNON, gérante de la Gargote.
 2. Soirée-concert au Coco'vin demandée par Etienne RAULINE, gérant du restaurant.
- **Projet d'ouverture de l'église Saint-Saturnin** avec exposition de peintures pour la journée du patrimoine le 21 septembre 2025.

La Municipalité valide ces projets.

- **Réunion SDEI (Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre) à Pommiers : M. Jean-Marc DAVID**, ayant assisté à la réunion du SDEI en date du 26 mars 2025, nous fait part de certaines informations :

Le SDEI a signé un nouveau contrat avec la société ALLEZ ENERGIES qui réalisera les travaux à venir.

Des travaux de renforcement au lieudit « Le Multon » seront réalisés prochainement (Programme 2024) suivis par des travaux d'extension « Route de Villarnoux » (Programme 2025) par le SDEI.

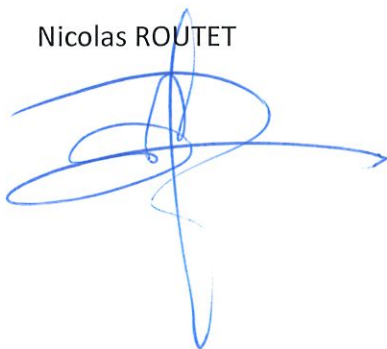
La séance est levée à 20h20

Liste récapitulative des délibérations :

- 1) **D2025-7** : Délibération du Conseil Municipal sur le Compte Administratif
- 2) **D2025-8** : Compte Administratif du Budget Principal – Affectation des résultats de l'exercice 2024
- 3) **D2025-9** : Compte Administratif du Lotissement - Affectation des résultats de l'exercice 2024
- 4) **D2025-10** : Approbation des Comptes de Gestion

Le Secrétaire de séance

Nicolas ROUTET



le Maire

Pierre PETITGUILLAUME



